

La Chaize Infos



Janvier 2015

Yannick David et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous convier aux vœux du Maire, samedi 10 janvier à 10h30, Salle du Moulin Rouge.



La commune se dote d'un plan communal de sauvegarde

L'EDITO DU MAIRE

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Comme le veut la tradition, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : des vœux de santé, des vœux de réussite, mais surtout des vœux de bonheur partagé.

L'année 2015 qui s'ouvre à nous s'annonce délicate : pour les communes tout d'abord qui accusent une baisse drastique et imposée de leurs dotations de l'Etat ; pour les entreprises, qui voient leurs commandes s'épuiser et une croissance qui ne revient pas ; pour les ménages français assommés fiscalement et craignant pour leurs emplois et leur avenir.

Certes, l'ambiance de ce début d'année nous pousse au renoncement, à l'abattement, au découragement. Mais, dans ce contexte difficile de crise et d'inquiétudes, j'ose croire en des notes d'optimisme :

J'ose croire dans le courage, l'imagination et la mobilisation des énergies de nos entrepreneurs pour faire face à la morosité et relancer notre économie. Les chefs d'entreprise et les salariés vendéens aiment leur travail, aiment leur entreprise et nous devons leur faire confiance pour créer de nouveau cette richesse que chacun attend.

J'ose croire dans la volonté, la détermination et l'intelligence de notre équipe d'élus pour trouver les solutions aux difficultés de gestion qui se présentent à notre collectivité. Nous devons faire des choix, nous devons établir des priorités et nous saurons vous les faire partager.

J'ose croire dans votre solidarité, votre écoute et votre entraide pour surmonter les difficultés que nous traversons. En s'investissant dans notre travail, dans nos activités associatives, dans la vie de notre centre-bourg, nous œuvrons tous pour améliorer notre bien vivre et lutter contre l'individualisme de notre société.

L'avenir ne se prévoit pas, il se construit ! Face à ces défis, nous devons nous rassembler, nous unir et nous serrer les coudes pour traverser ensemble ces moments d'adversité. C'est ce que nous nous efforcerons d'entretenir et de bâtir à la Chaize-le-Vicomte ! ■

Yannick DAVID
Maire
Vice-président de La Roche sur Yon Agglomération
Conseiller Régional



La mairie
4, rue des Noyers
85310
LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. 02 51 05 70 21
Fax : 02 51 05 76 81

E-mail :
mairie@lachaizelevicomte.com

site internet :
www.lachaizelevicomte.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi :
8h30 à 12h30
- Vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Samedi : 10h à 12h (sauf juillet-août)

Sommaire



PAGE 02

VIE MUNICIPALE



Page 03

VIE ÉCONOMIQUE



Page 04

CADRE DE VIE



Page 06

ENFANCE – JEUNESSE



Page 06

SPORTS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE



Page 8

INFOS PRATIQUES

NOTRE COMMUNE A DU CŒUR



A l'occasion du Congrès des Maires, notre commune a reçu son label «Ma commune a du Cœur» dans les locaux de NextRadioTV, lieu où se situent les studios de la radio RMC et des chaînes BFM tv et BFM Business.

Valorisant les actions en faveur de la prévention des accidents cardiaques, et remis par l'association RMC-BFM, ce label est venu récompenser l'initiative de la Chaize-le-Vicomte d'installer 4 défibrillateurs automatiques sur son territoire, accessibles au public.

Situés dans les locaux de l'entreprise Covap, de la maison de retraite, de l'Agence Crédit Mutuel ou de la Bulle de tennis, ces 4 défibrillateurs cardiaques sont à la disposition des Vicomtais et sont répartis sur l'ensemble de la commune pour permettre une intervention rapide et ainsi espérer sauver des vies.

Car il faut agir vite en cas d'arrêt cardiaque : chaque minute écoulée peut faire diminuer de 10 % les chances de survie. Dans 70% des cas, l'arrêt cardiaque a lieu devant un ou plusieurs témoins et ce sont 40 000 personnes qui en meurent chaque année en France. Et tous les âges sont concernés !

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur. La Commune a ainsi payé les défibrillateurs installés au Crédit Mutuel et au terrain de sport, et nous avons participé à hauteur de 50 % pour celui de la COVAP en zone industrielle, en partenariat avec les entreprises. Un défibrillateur coûte environ 1800€ selon le type d'installation (s'il est en intérieur ou en extérieur). Pour le premier défibrillateur que nous avons installé, et seulement pour lui, nous avons reçu une subvention de 50 % de son prix.

Sur les trois cœurs possibles, notre commune a décroché un label deux cœurs. La Chaize-le-Vicomte rejoint ainsi les 131 communes françaises labellisées, qui s'engagent au quotidien pour sauver des vies. ■

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE POUR LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le nouveau conseil municipal des enfants a tenu sa première séance, en présence de Yannick David, maire, et des conseillers responsables du CME.

Après l'accueil de M. Le Maire, chaque jeune conseiller a reçu une place à la salle du conseil puis nous avons pris connaissance des professions de foi des candidats élus. Enfin, ils se sont répartis en trois commissions.

Commission Sécurité/Voirie et Aménagement : Florian Rousselet, Eloïse Arnoux, Emma Tenailleau, Nathan Gobard et Anaë Merrer, encadrés par Antoine Rembaud, Sophie Thouzeau et Emmanuelle Trille ;



Commission Développement Durable : Timothée Cottenceau, Thibaud Fonda, Jules Durand, William Bulin et Oscar Callard encadrés par Jean Nicou, Béatrice Robion et Pascal Bonnin ;

Commission Culture et Loisirs : Amandine Trichet, Emma Raingeaud, Elsa Roy, Marie Carteron, Louna Blaineau, Lilou Cosson encadrés par Lucie Soulard, Karine Allain, Brigitte Doguin et Karen Prioul. ■

LA TRIBUNE

Une nouvelle année débute et l'ensemble des conseillers municipaux de l'équipe « La Chaize 2020 » vous adresse leurs meilleurs vœux de réussite, de bonheur et de santé, à vous et à vos proches pour 2015.

Et c'est une nouveauté de cette année que vous découvrez aujourd'hui : par souci de transparence et d'expression démocratique, nous avons ouvert le bulletin municipal aux tribunes des élus. Chaque groupe élu pourra ici s'exprimer sur l'actualité de notre commune.

C'est aussi la période où se prépare le budget 2015. Une équation difficile s'annonce : une hausse des charges imposée (réforme des rythmes scolaires, accompagnement des personnes en situation précaire, ...) et une réduction des dotations de l'Etat, amputant sévèrement notre budget. Après 20 000 € de baisse en 2014, deux difficultés seront à affronter :

Un manque de lisibilité pour 2015 : les chiffres de la réduction de la baisse des dotations ne cessent de changer et d'augmenter. Pour 2015, cette baisse devrait se chiffrer à

3.7 milliards pour les collectivités et environ 60 000 € pour la commune de la Chaize-le-Vicomte.

Un manque de visibilité pour les années à venir : la gestion d'une commune se planifie sur l'ensemble d'un mandat. Avant d'engager notre plan structurant d'investissement, la réalité de ces baisses de dotations pour 2016 et 2017 reste encore inconnue. Alors qu'il est annoncé une baisse de 25 milliards d'euros cumulés pour 2014-2017, cela pourrait représenter 250 000 € cumulés, probables pour notre commune, soit plus de 25 % de nos impôts.

Nous travaillons au quotidien pour maintenir l'investissement dans notre commune afin d'améliorer notre cadre de vie et construire la Chaize de 2020. Nous vous tiendrons informés des enjeux budgétaires et orientations dans un contexte d'incertitude maintenue par l'Etat. ■

L'équipe "La Chaize 2020"

Nous souhaitons remercier tous les vicomtais et vicomtaises qui nous ont fait confiance en votant pour la liste « l'avenir avec vous » nous permettant d'obtenir 5 sièges au conseil municipal. Présents dans l'ensemble des commissions, nous sommes résolus à faire entendre notre voix dans un esprit constructif au service de la commune. L'essentiel des délibérations proposées a d'ailleurs été voté à l'unanimité.

Nous avons refusé l'adoption de deux comptes-rendus de conseil, nos propos n'étant pas fidèlement retranscrits.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires fut le « gros dossier » de 2014. Si nous pouvons regretter le peu d'enthousiasme et d'empressement de la majorité sur ce sujet en début de mandat, nous reconnaissons le travail conséquent effectué depuis, par le personnel de la commune et le comité de pilotage, auquel 2 de nos élus participent. Les nouveaux

L'Avenir avec Vous

AVJ

Après la soirée portugaise qui a été un succès, puisqu'elle a réuni près de 400 convives, l'AVJ a clôturé l'année avec sa participation au Téléthon puis au marché de Noël.

Le projet d'accueillir Sébastien Cauet à La Chaize-le-Vicomte a été mené à bien par la commission "fêtes". L'association accueillera l'humoriste dans son spectacle "Cauet



LE BODY CLUB VICOMTAIS

Le Body Club vous accueille dans un cadre agréable et inédit, avec un nouveau sol spécifique à nos activités et avec de récents équipements.

Nos quatre professeurs diplômés d'Etat vous proposent la pratique de la musculation, du body fit, pilates, body sculpt, body cardio ainsi que du step, LIA, body barre et zumba. NOUVEAUTE : le vendredi, retrouvez des cours de body cardio, LIA et zumba !!

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 17h30 à 21h30. Voir planning 2014-2015 disponible à la salle.



LE TERRAIN DE FOOT ÉCLAIRÉ

La mise en place de l'éclairage du nouveau terrain de football a eu lieu fin octobre. Il a été réalisé avec le concours du Sydev et la participation financière de la Fédération française de football.

L'équipe loisir du F.E.C a joué le premier match avec ce nouvel équipement le 7 novembre 2014 contre Bournezeau qui a vu la victoire de nos joueurs 5-0.

Il doit simplifier l'organisation des entrainements et la gestion des terrains pour la bonne pratique du football dans les meilleures conditions pour nos licenciés. ■

NOS JEUNES TENNISMEANS AU VENDÉSPACE

Le mercredi 5 novembre 2014, une trentaine de jeunes du Tennis Club Vicomtais se sont rendus avec joie au Vendéspace pour assister aux Internationaux de Tennis de Vendée.

De ce fait, ils ont pu assister à de nombreux matches et ainsi découvrir la pratique du tennis à un haut niveau. Les jeunes ont pu côtoyer des joueurs renommés ainsi que les plus grands espoirs de ce sport. Désormais, nos Petits As du Tennis vont pouvoir s'inspirer de ces champions lors de leurs futurs matches. ■

sur scène" intitulé "Encore un tour !" qui aura lieu samedi 30 mai 2015, à 20h30, à la salle du Moulin Rouge. Le prix unique d'entrée est de 27 euros.

Les réservations sont ouvertes au 02 53 07 08 72, au 02 51 05 79 35 et dans les points de vente suivants : FNAC - Carrefour - Géant - Magasins U - Intermarché et Leclerc. ■



CONCERT DU NOUVEL AN

Nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Les inscriptions se font sur place : prévoir une photo d'identité et un certificat médical et remplir quelques formalités administratives.

L'adhésion est de 130 € pour 12 mois.

Pour tous renseignements : 06 61 81 90 06

www.lachaizelevicomte.fr

Facebook body club vicomtais ■



Pascal BONNIN
Conseiller délégué aux Sports et à la Vie associative



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour mieux accueillir ses lecteurs en 2015, la bibliothèque s'agrandit! Venez découvrir son nouvel Espace Jeunesse. La bibliothèque est ouverte à tous. Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas : l'inscription est gratuite.

Les bénévoles sont à votre disposition le mercredi de 15h30 à 17h30, le jeudi de 17h à 18h30, et le samedi matin de 10h à 12h.

CONCERT DU NOUVEL AN

Afin de bien débiter l'année 2015, la municipalité de la Chaize-le-Vicomte a l'honneur de recevoir la Société Philharmonique de la Roche-sur-Yon et a le plaisir de vous inviter pour un Concert du Nouvel An, samedi 10 janvier, à 20 heures, salle du Moulin Rouge.

Sous la direction de Vincent JAILLET, cette soirée musicale mêlera des œuvres variées pour faire découvrir au public, différents styles de musique : Œuvres classiques et contemporaines, bandes originales de film, variétés... seront au rendez-vous. Un concert pour découvrir ou redécouvrir la richesse musicale de Vincent JAILLET, cette soirée musicale en orchestre, de permettre aux musiciens de s'adonner à leur passion et en faire profiter le public lors de concerts. Elle est composée de musiciens amateurs, une quarantaine en général, mais, en 2014, l'effectif est passé à soixante par la venue de vingt élèves du conservatoire de musique de la Roche-sur-Yon. Nous recevrons ainsi près de 60 musiciens au cours de cette soirée.

Créée en 1867, la Phila a toujours eu pour vocation de favoriser la pratique musicale en orchestre, de permettre aux musiciens de s'adonner à leur passion et en faire profiter le public lors de concerts. Elle est composée de musiciens amateurs, une quarantaine en général, mais, en 2014, l'effectif est passé à soixante par la venue de vingt élèves du conservatoire de musique de la Roche-sur-Yon. Nous recevrons ainsi près de 60 musiciens au cours de cette soirée.

C'est avec plaisir que nous commencerons ensemble l'année en musique. ■



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 10 janvier, à 20 heures, Salle du Moulin Rouge
Entrée gratuite.
Réservations conseillées
au 06 19 04 13 57 ou 06 12 17 36 62

Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au patrimoine

GROUPE SCOLAIRE PIERRE PERRET

L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE PIERRE PERRET aura lieu, **vendredi 23 janvier 2015, après midi.**

L'ensemble des vicomtais pourra visiter l'établissement à partir de 16 h30.

Déjà un trimestre de passé et beaucoup d'apprentissages réalisés. Aussi, les enfants de maternelle auront-ils à cœur de vous les faire partager lors de leur porte-ouverte du samedi 28 février, de 10h à 12h. Ils seront également heureux de vous y accueillir et de partager un verre de l'amitié.

Pour les grands, attention, l'inauguration de la nouvelle école approche...

INSCRIPTIONS

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Inscriptions possibles à tout moment de l'année :

- si votre enfant a 2 ans avant le 31 décembre 2014 et que vous souhaitez une rentrée au cours de l'année 2014-2015 ;
 - si votre enfant a 2 ans pour la rentrée 2015.
- Les rentrées peuvent se faire en cours d'année. ■



ÉCOLE SAINT JOSEPH

1- LA VIE DE L'ÉCOLE :

- Les élèves poursuivent leurs découvertes autour des 4 éléments. Ils sont allés à la rencontre des pompiers en novembre et décembre.
- Les élèves de CP-CE1 et de CE2-CM1 ont bénéficié de séances de piscine à St Florent des Bois.
- Les élèves volontaires et quelques parents d'élèves ont participé le 18 octobre dernier au Cross départemental organisé par l'UGSEL. Le soutien des associations de parents d'élèves (financement du car), a permis de vivre un moment convivial.
- Les élèves de maternelle (PS - MS - GS) participeront à une classe découverte de 2 jours en fin d'année scolaire.
- Les élèves de cycle 3 préparent le projet chantemai.
- Et plein d'autres projets à venir...

2- L'APEL ET L'OGEC :

Le conseil d'établissement va réfléchir aux sujets suivants :
« Temps / rythme de l'enfant et dispositifs pédagogiques. »
« Les devoirs à la maison. »

De nombreux travaux au sein de l'école sont prévus pour améliorer l'accueil des enfants (peinture, changement d'ouverture...) MERCI et BRAVO à tous ceux qui favorisent le dynamisme de l'école.

Aussi les conseils d'administration de l'OGEC et de l'APEL ont été renouvelés. Sébastien JOYAU (APEL) et Xavier DESLANDES (OGEC) restent présidents. Les animations des associations sont nombreuses :

- Arbre de Noël le 13/12/2014
- Le Loto le 1/02/2015
- La Kermesse le 5/07/2015
- Vicomtpark le 14-15 mars 2015
- Soirée débat (mars 2015) ■

INSCRIPTIONS :

Inscription possible à tout moment de l'année. Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires. Les enfants nés en 2012 ou en début d'année 2013 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet. :
Tel 02.51.05.81.07 ou par mail : epmlclv@wanadoo.fr

**Pour découvrir et redécouvrir l'école
MATINÉE PORTES OUVERTES
Le Samedi 21 mars 2015 de 10h00 à 12h30.**



ALV



ERRATUM - MODIFICATIONS DU BUREAU DE L'ALV :

Président : Karl Marionneau - 02.51.40.12.39
Vice président(e) : Nadège Tessier & Ludovic l'Hermite
Secrétaire : Morgane Boussais
Secrétaire adjoint : Dany Cailleaud
Trésorier : Benoit Bardin
Vice Trésorier : Pauline Fonda

HAPPY DANCE : il reste encore des places disponibles en section danse modern jazz adultes et enfants. Cours d'essai possible !

Contact : Nadège Tessier - 02.51.05.70.11
Email : alvdanse@gmail.com
Facebook : alvdanse

PROCHAINES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'ALV :

Voyage de Noël des Seniors..... 09.12.2014
Concours de belote..... 03.01.2015
Repas des Amicalistes..... 22.02.2015
Loto..... 08.03.2015
Course d'orientation (familiales et sportives)..... 29.03.2015 ■

LE CONSEIL MUNICIPAL SUR LE TERRAIN... DE L'ÉCONOMIE

L'entreprise BH située en zone industrielle depuis 2009 fabrique des maisons modulaires en Bois collectives ou individuelles à destination des collectivités, résidences étudiantes ou bailleurs sociaux.

C'est avec attention que les membres du Conseil Municipal ont pu visiter cette entreprise Vicomtaise qui compte désormais 125 salariés.

Nous remercions l'équipe BH pour cette belle présentation de leur activité. ■

Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique,
au commerce de proximité, à la Communication,
et au développement numérique
Conseillère Communautaire



SIGNATURE DE DEUX PRÊTS D'HONNEUR

Deux nouveaux prêts d'honneur viennent d'être accordés par Initiative Vendée Centre Ouest (IVCO) pour soutenir nos entreprises Vicomtaises.

Le premier prêt a été accordé à M. Christian COULON pour la reprise de l'Épicerie Vicomtaise et le second à M. Damien HUTEAU pour la création de l'entreprise de maçonnerie Remparts 85. Chacun a obtenu un prêt de 5000 €, remboursable sur trois ans.

Avec la présence de M. Michel FERRE, Président de la Commission Économie de la Roche-sur-Yon Agglomération, venu saluer le dynamisme économique de notre territoire et M. Jean AUBINEAU Président d'IVCO, Christine RAMBAUD-BOSSARD a rappelé l'importance de ce dispositif pour soutenir la création d'entreprises et l'emploi.

Déjà 11 prêts d'honneur ont été accordés à des créateurs ou repreneurs d'entreprises Vicomtais pour un montant total de 31 000 €. Le taux de réussite de ces entreprises à trois ans est très important et s'établit à plus de 87%.



Un esprit d'entreprendre qu'il faut donc soutenir et féliciter ! ■

Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique,
au commerce de proximité, à la Communication,
et au développement numérique
Conseillère Communautaire

UN CENTRE ÉQUESTRE AUX JURAIRES



Au sud de notre Commune, le hameau des Juraires abrite une vedette phare des concours hippiques Joachim Jacques, professionnel en CSO.

Depuis le 1er octobre, c'est aussi au haras des Juraires que son épouse, Mélody Jacques ouvre un centre équestre. Enseignante diplômée, titulaire du Brevet professionnel jeunesse et sports, option équitation depuis 2007, cavalière de concours hippiques elle-même, elle propose une nouvelle activité tout public pour, elle aussi, partager sa passion équine.

Dès trois ans, le centre équestre propose des cours alliant l'apprentissage du saut d'obstacles et des activités de loisirs. Il est possible de s'inscrire aux cours, des séances d'une heure, qui auront lieu pour les enfants le mercredi et le samedi et tous les jours de la semaine pour les adultes, Mélody accueillant chacun en fonction de ses disponibilités.

On peut s'inscrire pour une année, de septembre à juin, ou par forfait de 10 heures renouvelable, ou même pour une simple découverte d'une heure. Des stages sont également organisés pendant les vacances. Professeur diplômée, Mélody clôt les cours ou stages par des examens, allant du galop 1 au galop 7. ■

Inscriptions auprès de Mélody Jacques, au 06 19 75 12 85, courriel : harasdejurares@gmail.com.
Renseignements sur le site : www.harasdejurares.com.

NOUVELLES ENTREPRISES

LE HARAS DES JURAIRES
Centre équestre
Madame Mélody JACQUES
Les Juraires
06 19 75 12 85 - 06 03 35 19 72
harasdejurares@gmail.com

NATHY SERVICES
Madame Nathalie BEN KACEM
4 rue du Caillou Blanc
Services à la personne
02 51 94 41 69 - 06 33 26 97 84
nathalie.benkacem@orange.fr

SOS PALETTES
Monsieur Bruno MACE
Rue Charles Tellier - ZI La Folie
Achat / Vente
Tous modèles de palettes
02 51 48 66 21
mace.bruno85@gmail.com

CHEZ TATA
Madame Brigitte BESSONNET
Rue Charles Tellier - ZI La Folie
Restauration rapide
06 61 50 13 85

ART DESIGN SUR ONGLES
Madame Peggy LAUMONT
Prothésiste ongulinaire à domicile
06 15 22 23 43

Un dynamisme économique qu'il faut féliciter et encourager. ■

Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique,
au commerce de proximité,
à la Communication,
et au développement numérique
Conseillère Communautaire

INFORMATIONS CIMETIERE

Notre cimetière communal est particulier dans le sens où les inhumations effectuées avant 1997 n'ont jamais fait l'objet d'acte de concession. Il en résulte qu'il est difficile pour nos services d'établir un registre à jour.

Dans le respect des familles et afin de réorganiser et d'embellir notre cimetière, des aménagements sont régulièrement effectués.

Mise en place de panneaux indiquant le nom des allées. Pour permettre de mieux retrouver les tombes sur le plan, nous étudions aussi la possibilité de positionner un numéro sur celles-ci. Ainsi, nous devons absolument repérer chacune des tombes qu'elles soient entretenues, abandonnées ou non.

Vous pourrez trouver sur certains emplacements des panneaux, nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et nous informer de tout élément pouvant nous permettre de retrouver trace des familles.

Affichage mis en place à l'intérieur du cimetière (plan, acte d'abandon, recherches d'informations, tarification...)

De plus, nous vous précisons également que plusieurs emplacements en dehors du carré 9 sont disponibles.

Pour rappel : les véhicules sont interdits à l'intérieur du cimetière, et ce même lors de la Toussaint.

Merci de votre collaboration. ■



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement,
au Développement durable
et aux Espaces verts

EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE EN REFLEXION

Les envies et les projets ne manquent pas pour embellir notre commune. Il nous faut tout de même prendre le temps de se réapproprier les espaces tout en réfléchissant aux difficultés rencontrées à tout entretenir et surtout aux coûts de nos réflexions.

Cet hiver nous permettra déjà de reprendre les parterres du centre bourg, rue des Frères Payraudeau et de la mairie. Il est temps de dédoubler les bulbes et les vivaces, de remettre en état les arrosages et d'améliorer le visuel de notre rue principale.

Cette année encore, le jury «Paysage de notre commune» a sillonné les rues, les villages de la commune pour sélectionner les lauréats 2014. C'est toujours avec une grande fierté et un réel plaisir que nous découvrons de magnifiques espaces, petits ou grands, fleuris et entretenus par vos soins et qui mettent en valeur nos rues, nos villages et nos zones industrielles. Félicitations encore aux lauréats 2014 et à tous ceux qui embellissent notre commune!

Le cimetière reste lui aussi, un endroit difficile à entretenir mais nous poursuivons activement l'amélioration de celui-ci, avec de nouveaux espaces engazonnés sur l'ancienne partie du cimetière. J'en profite aussi pour rappeler que les allées du cimetière ne sont pas faites pour les véhicules, qu'il est interdit d'y pénétrer avec son véhicule pour déposer des fleurs ou entretenir les tombes.

Enfin, les fêtes de fin d'année seront aux couleurs du blanc et du bleu avec nos décorations de Noël. L'installation de sapins et de nouvelles illuminations à Led sur les lampadaires du centre bourg mettront en avant notre commune et nos commerces pour des fêtes de fin d'années réussies. ■



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement,
au Développement durable
et aux Espaces verts

DOSSIER : Plan Communal de Sauvegarde

Notre commune se prépare en cas d'événements exceptionnels. Dans notre dernier numéro d'octobre, nous vous expliquons le principe du Plan Communal de Sauvegarde.

En supplément de ce numéro, vous trouverez un exemplaire du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune afin de vous informer sur les risques et les procédures à suivre en cas d'alerte. ■

Antoine REMBAUD
Adjoint à l'Urbanisme, aux Réseaux
et aux Chemins de randonnées

QU'EST-CE QU'UN PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé par chaque commune expliquant la planification des actions à mener en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, ainsi que les rôles des différents acteurs impliqués (élu, agents communaux, intervenants extérieurs, population...). Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population, en organisant les procédures pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en fonction des risques encourus.

Pourquoi un PCS ?

Obligatoire pour toutes les communes depuis 2005, ce document permet de répertorier les zones et personnes vulnérables, les moyens matériels et humains disponibles en cas de besoin ainsi que les risques inhérents à la commune. Notre commune est concernée par les risques suivants :

- Feu de forêt
- Phénomènes météorologiques : tempête, orage, verglas, neige
- Séisme
- Mouvement de terrain
- Risques technologiques
- Pollution des eaux intérieures
- Canicule / Grand froid

LE DICRIM

Joint avec ce bulletin, vous trouverez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de notre commune, applicable lors de situations exceptionnelles telles que le déclenchement d'alertes météorologiques de niveau rouge, des épisodes caniculaires ou de grands froids.

Le DICRIM qui vous est distribué est à conserver impérativement. Il vous détaille les procédures à suivre en cas d'alerte à la population.

Afin de constituer une liste des Vicomtais et notamment des personnes fragiles à prévenir en priorité lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la municipalité vous invite à remplir le coupon-réponse disponible à la dernière page du DICRIM, ou bien à vous inscrire directement sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.lachaizelevicomte.fr>, sous la rubrique Plan Communal de Sauvegarde.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

DE NOUVEAUX TRAVAUX DE VOIRIE



avec **impulsyon** facilitez-vous la ville !

infos réseau 2014

96% des clients impulsyon sont satisfaits des services proposés. Et vous, vous essayez quand ?

Source : Enquête réalisée auprès de 358 clients du réseau impulsyon du 1^{er} au 19 avril 2014.

> Votre lien au quotidien avec la ville centre

La ligne impulsyon qui dessert votre commune

Pratique
Des bus du lundi au samedi pour se rendre à La Roche-sur-Yon.

> Avec nos abonnements annuels, vous bénéficiez en plus de nombreux avantages et 1 trajet ne vous revient qu'à 0,70 € (base 1 A/R par jour de travail).

> Vous êtes salarié ? bénéficiez de la prime transport ! 50% de votre abonnement est remboursé par votre employeur (art. L. 3261-1 à L. 3261-4 du Code du Travail) ce qui ramène le trajet à 0,35 € seulement ! (base 1 A/R par jour de travail)

Pour vos trajets ponctuels

- > Ticket à l'unité 1,30€* (valable 45 min et permettant une correspondance)
- > Ticket journée 3,20€* (valable une journée sans limite de correspondance)
- > Pack de 10 voyages 10,90€* (acheté à l'Espace impulsyon ou auprès d'un dépositaire et chargé sur une carte impulsyon)

Pour vos trajets fréquents

Voyagez en illimité avec nos abonnements !

- > Abonnement mensuel 24€ ou 33€**
- > Abonnement annuel 199€ ou 305€**

* tarif au 25/08/2014
** Si vous avez respectivement - 26 ans ou + 26 ans.

La Chaize-le-Vicomte <-> Place Napoléon

Temps de parcours
La Chaize-le-Vicomte <-> Place Napoléon 30 minutes

Des horaires adaptés du lundi au vendredi

	07:18	08:23	09:22	10:49	12:46	15:26	16:36	17:38	18:42	19:38
MAIRIE										
NAPOLÉON HIPPOPOTAME	07:48	08:50	09:49	11:19	13:16	15:56	17:06	18:08	19:09	20:05
NAPOLÉON HIPPOPOTAME	06:50	07:50	08:51	10:18	12:12	14:55	16:07	17:10	18:10	19:10
MAIRIE	07:17	08:20	09:21	10:48	12:39	15:25	16:34	17:37	18:37	19:37

le samedi

	08:15	09:17	12:57	16:39	17:41	18:43
MAIRIE						
NAPOLÉON HIPPOPOTAME	08:45	09:47	13:27	17:09	18:11	19:13
NAPOLÉON HIPPOPOTAME	07:44	08:46	12:26	16:08	17:10	18:12
MAIRIE	08:14	09:16	12:56	16:38	17:40	18:42

Horaires valides jusqu'au 11 juillet 2015.

Toutes les infos horaires, plans, tarifs... sur www.impulsyon.fr

impulsyon
LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION

GRUPE RATP | **Ry** La Roche-sur-Yon Agglomération

RUE DE POT DE VIN

Face aux problèmes de circulation et de stationnement sur la route de Pot de vin, route départementale 101, rendant périlleux les déplacements des piétons qui n'ont pas de place pour cheminer en sécurité sur les trottoirs encombrés, c'est en partenariat avec l'agence routière de Vendée et après une réunion d'information avec les riverains que la municipalité teste un premier aménagement sur la voirie. Les chicanes installées matérialisent des places de stationnement permettant également de faire ralentir les véhicules circulant sur cette voie tout en dégagant les trottoirs pour les piétons. A l'issue d'une période d'essai, une seconde réunion sera organisée avec les riverains afin d'adapter au mieux le nouveau plan de circulation qui devra être mis en place au début de l'année 2015.

TRAVAUX DE VOIRIE

Début octobre, le programme d'entretien de voirie 2014 s'est clôturé par la mise en place d'un bitume à froid appelé Compomac, sur la route communale du Moulin des Juraires sur une longueur de 450 ML. Le coût des travaux s'élève à 30 126€ TTC. Afin de préserver cette route utilisée par des camions en transit sur notre commune, celle-ci a été fermée à la circulation des poids-lourds de plus de 3.5 Tonnes sans desserte locale.

L'entreprise a repris une longueur de 750 ML de bitume Compomac réalisé en 2012 dans le cadre de la garantie car le revêtement présentait un vieillissement anormal. Couverte par la garantie, cette réfection n'a rien coûté à la mairie.

Le programme de voirie 2014 a également couvert la réfection du virage du chemin de la Noue Jaulin et les purges sur la route des Juraires pour compenser les affaissements de la voirie. La mise en place de bordures et d'un caniveau sur la RD 101 au niveau de la Parisière, et de 10 tonnes de points à temps, utilisé pour l'entretien courant du revêtement de nos routes, a coûté 19 212.60 € TTC. ■

Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments Publics

Pour les Vicomtais qui viendront en voiture prendre le bus, l'aire de co-voiturage située rue du Souvenir est à leur disposition pour stationner leur véhicule afin d'éviter l'encombrement du parking de la mairie. Merci à vous pour votre compréhension

ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique vicomtaine compte cette année 51 élèves répartis dans 7 disciplines : piano, flute traversière, chant, guitare, violon, batterie, éveil musical. Les élèves peuvent aussi bénéficier gratuitement de Formations Musicales. Le professeur de guitare propose également aux plus expérimentés de former des groupes : le dernier en date, à tendance rock, s'était d'ailleurs illustré à plusieurs reprises lors de manifestations communales.

Le corps professoral allie stabilité et dynamisme avec des professeurs présents depuis plusieurs années et d'autres ayant rejoint l'équipe à la rentrée : bienvenue à eux !

Au mois de septembre, l'Ecole de Musique s'est installée dans de nouveaux locaux (classes de l'ancienne Ecole Pierre Perret), plus spacieux et adaptés aux différentes activités proposées.

L'Ecole de Musique, c'est aussi la Chorale Vicante : 35 hommes et femmes de 24 à 70 ans qui voyagent dans les différents univers musicaux de la chanson française : Aznavour, Fugain, Noah, Berger... agrémentés de quelques chants gospels et toujours de bonne humeur ! Vincent Sarrazin, chef de chœur, accompagne les choristes au clavier, ce qui confère à la chorale une touche moderne.

Pour les élèves de l'Ecole de Musique, 2 temps forts ponctuent l'année : le premier en décembre où les élèves en chant proposent une soirée cabaret avec l'Ecole de Musique de La Ferrière ; le second au mois de juin, où tous les élèves présentent leur travail de l'année lors de l'audition.

Pour la Chorale Vicante, quelques concerts sont donnés chaque année, en collaboration avec d'autres chorales, comme lors du Téléthon, sous le chapiteau Micheletty. Cette saison 2014-2015 est particulièrement épanouissante car la Chorale s'est enrichie d'une nouvelle expérience lors de sa participation au spectacle des Bénévoles du Cœur. Elle prépare également activement Vogue Les Chœurs, spectacle qui rassemblera le 31 mai 2015 au Vendéspace l'ensemble des chorales de Vendée. ■

Pour tous renseignements sur l'Ecole de Musique :
Jean-Paul MERCIER
(Président)
02-51-05-24-98
ou mercierjean-paul@neuf.fr

SL VICOMTAIS

Le mois de janvier marque le début de la seconde partie de saison et est aussi l'occasion de faire un point.

Au 31 décembre, notre club compte 156 licenciés, effectif en hausse de 18 % par rapport à la saison dernière. Le SL VICOMTAIS poursuit donc son développement.

Étoffer notre encadrement technique (entraîneurs, arbitres), renforcer notre équipe de bénévoles et de partenaires sont aujourd'hui des priorités. Sans VOTRE soutien, le club ne peut avancer !

L'ensemble du bureau du SL VICOMTAIS vous adresse

ses meilleurs vœux et vous souhaite une excellente année 2015 : qu'elle vous apporte bonheur, joie et santé, et une très grande réussite dans votre vie professionnelle, familiale et bien sûr sportive !

Bonne année à tous, et à bientôt salle de l'Epaul ! ■

Le bureau du SL VICOMTAIS



Infos pratiques

MANIFESTATIONS

Samedi 03 janvier	Belote - Amicale Laïque Vicomtaine
Samedi 10 janvier	Vœux du Maire Concert du Nouvel An (Société Philharmonique de la Roche-sur-Yon)
Dimanche 11 janvier	Loto - Club de l'Amitié du 3ème âge
Samedi 17 janvier	Goûter des aînés
Dimanche 18 janvier	Repas des AFN
Vendredi 23 janvier	Inauguration de l'Ecole Pierre Perret
Dimanche 01 février	Loto - APEL
Samedi 07 février	Soirée SEA
Samedi 14 février	Belote - FEC
Samedi 21 février	Belote - Club de l'Amitié du 3ème âge
Dimanche 22 février	Repas - Amicale Laïque Vicomtaine
Samedi 28 février et dimanche 01 mars	Printemps des Artistes
Samedi 07 mars	Soirée des supporters - FEC
Dimanche 08 mars	Loto - Amicale Laïque Vicomtaine
Samedi 14 et dimanche 15 mars	Vicomt'Park - OGE
Samedi 21 et dimanche 22 mars	Représentations théâtrales - Acte 1
Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars	Représentations théâtrales - Acte 1
Vendredi 03 et samedi 04 avril	Représentations théâtrales - Acte 1
Dimanche 26 avril	Repas - Club de l'Amitié du 3ème âge
Samedi 02 mai	Loto - La Gaule Vicomtaine
Vendredi 08 mai	Commémoration de la victoire du 08 mai 1945
Samedi 30 mai	CAUET sur scène « Encore un tour » - AVJ

Infos pratiques

ETAT CIVIL

Naissances (août-septembre)

JACQUES Liza-Raphaëlle	10/08/2014
JOIGNY GILBERT Emilien	29/08/2014
MATHE Erine	09/09/2014
BAILLY Paul	19/09/2014
LARSONNEUR Louis	27/09/2014

Décès (septembre-octobre)

AUGER Marie-Thérèse	05/09/2014
HERMOUET (CHUPEAU) Marie-Henriette	14/09/2014
FLANDROIS Raymond	20/09/2014
GUYONNET (MOREAU) Jacqueline	24/09/2014
POIRAUD Michel	27/09/2014
RAMBAUD (L'HERMITE) Marie	29/09/2014
TEILLET (DAVIAUD) Louise	07/10/2014
SERVANT Robert	11/10/2014
MARTINEAU (AUBRET) Edith	14/10/2014
REMAUD Pierre	25/10/2014
DAVIET (TEILLET) Gabrielle	29/10/2014

Seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cet état-civil.



La mairie
4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie@lachaizelevicomte.com
site internet : www.lachaizelevicomte.com

Devenez fan de la commune sur Facebook



Flashez ce code et accédez à notre site internet



Directeur de la publication
Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21
Tirage 1600 exemplaires

Création et impression :
Imprimerie SOULARD
Parc d'Activités Les Charmettes
85140 LES ESSARTS - Tél. : 02 51 62 84 93

Imprimé sur papier répondant aux normes PEFC